



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

ADPEP 45

COMPTE ADMINISTRATIF

SESSAD PRO

2023

ADPEP 45
25 Boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLEANS Cedex 1

SESSAD PRO
767 Boulevard Duhamel Du Monceau
45160 OLIVET

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

PREAMBULE

Pôle Accompagnement Social et Professionnel (ASP)

(ESAT Servipep, ESAT PEP Giennois, DIDE, SAVS Orléans, SAVS Gien,

FH des droits de l'homme, FH des hauts de Gien, SSo et FVJ de Gien, SESSAD pro)

Le Pôle Accompagnement Social et Professionnel fonctionne maintenant depuis 3 ans avec une réelle dynamique d'harmonisation et de mutualisation entre les différentes structures.

En 2023, les 11 réunions de direction de pôle réunissant les 7 chefs de service, les 2 directeurs adjoints, le directeur et la directrice de pôle ont permis par un travail transversal de participer au bon fonctionnement des structures et à leur évolution.

Les projets portés par le pôle cette année, dans la continuité des travaux déjà engagés en 2022 et en adéquation avec les orientations associatives sont les suivants :

- La mise en place d'une GED associative pour une mise en conformité avec la RGPD en associant particulièrement les professionnels administratifs
- La généralisation du Document Unique de l'utilisateur avec le support du logiciel Ogirys. Cela a nécessité la création d'un copil Ogirys de pôle afin d'accompagner le déploiement sur le terrain, l'organisation de formation à l'intention de tous les professionnels, la désignation de professionnels référents
- La transformation en plateforme pour les établissements du giennois (FH-SAVS – FVJ-SSO) avec la poursuite du travail en transversalité et la réécriture du règlement de fonctionnement unique
- L'organisation de formation intra-pôle à l'accompagnement de personnes porteuses de TSA et à la méthode FALC.
- Le développement du numérique pour les TH des 2 ESAT par un travail conjoint avec la plateforme numérique de l'ADPEP, et dans le cadre d'un financement FATESAT.
- L'organisation d'une journée pour les professionnels des 2 ESAT afin de travailler ensemble à partir du plan de transformation des ESAT. Cette journée s'est déroulée le 25/01/2024.
- L'accompagnement de la dynamique associative dans le domaine de l'insertion pro. Les cadres du pôle organisent et animent les 3 réunions annuelles qui réunissent l'ensemble des professionnels concernés par l'insertion pro quelques soient leurs services ou établissements de rattachement au sein de l'Association.

Ces réunions permettent à tous de rester informés des évolutions du secteur, de mieux se connaître et ainsi ouvrir les champs des possibles en termes de parcours de formation ou professionnels pour les usagers.

- L'évolution des fonctionnements de services en file active. Globalement tous les services ont intégré cette nouvelle pratique et offrent donc leurs prestations à un nombre plus important de personnes accompagnées ; des réorganisations et un redimensionnement des accompagnements ont été nécessaires et il est souligné une augmentation sensible de la charge de travail des chefs de service qui, entre autres, gèrent et supervisent les admissions et les PAP.

Enfin depuis plusieurs années, le public orienté vers nos structures ne cesse d'évoluer. Les profils sont de plus en plus diversifiés et les problématiques rencontrées se démultiplient. Afin de répondre aux besoins des personnes accompagnées, les professionnels se mobilisent, s'adaptent, se forment et revisitent leurs modalités d'accompagnement, toujours et encore !

Agnès Sergent, directrice du Pôle ASP

Présentation du service

La mission principale du SESSAD Pro est de favoriser l'insertion globale en milieu ordinaire (sociale et professionnelle), en accompagnant les jeunes tout au long de leur parcours scolaire et de formation, en les aidant à cheminer vers l'autonomie et en organisant la mise en œuvre des moyens de compensations et des outils d'adaptation.

Le service assure un accompagnement global et personnalisé des jeunes et des familles à travers un projet prenant en compte la singularité de la personne, leurs attentes et besoins.

Les domaines d'intervention ont été déclinés en prestations codées selon la nomenclature Serafin et sont les suivants :

- La formation scolaire et professionnelle
- L'inclusion et l'accès au droit commun
- L'accompagnement médico-social
- L'évaluation et l'orientation
- Le développement de l'autonomie
- Le soutien à la citoyenneté

Le SESSAD Pro accueille des adolescents et jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans, (autorisation d'accueil jusqu'à 25 ans depuis septembre 2020) présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles de la conduite et du comportement, et des difficultés ou des troubles de l'apprentissage. Les jeunes, pour être accompagnés par le service, doivent bénéficier d'une reconnaissance de handicap et d'une orientation de la CDAPH

Le SESSAD Pro accompagne le jeune vers/dans la formation qualifiante, favorise l'insertion professionnelle et sociale en milieu ordinaire, stimule les capacités du jeune et ses possibilités d'évolution dans son milieu de vie (famille, école, entreprise, environnement social). Il vise à la meilleure employabilité du jeune.

Le SESSAD Pro PEP45 a ouvert le 1^{er} octobre 2010 avec un financement de 15 places. Au 1^{er} juillet 2013, 10 places supplémentaires ont été accordées par l'ARS, portant le nombre de places financées à 25. La montée en charge s'est poursuivie au cours de l'année 2014 avec 10 nouvelles places.

A ce jour, le service est donc agréé pour 35 places (dont anciennement 5 ACP).

Les usagers et l'activité

45 jeunes ont bénéficié du service en 2023. 11 sorties et 15 entrées.

Les jeunes sont principalement orientés par les établissements du médico-social et des écoles dispositif ULIS et ULIS PRO.

L'effectif au 31/12/2023 est de 34 jeunes accompagnés. L'âge moyen de 18 ans et 5 mois, soit un rajeunissement de 9 mois par rapport à l'an dernier. Le SESSAD Pro les accompagne dans le cadre de leur formation (ULIS Pro, lycée pro, EREA, CFAS, CFA, MFR, CDD, INFREP, CRP, domicile-déscolarisés, recherche d'emploi, projet de vie, réorientation ESAT, Service Relais, ou DIDE...).

Au cours de l'année 2023, 11 sorties ont eu lieu dont :

- 4 jeunes en emploi en CDI
- 3 jeunes ont obtenu un CAP et n'expriment plus de besoin
- 1 jeune en apprentissage qui n'exprime plus de besoin
- 1 jeune travaillant en intérim et réorienté vers le DIDE
- 1 entrée en ESAT
- 1 réorienté vers un IME

Le profil des jeunes accueillis : 31 garçons et 14 filles.

Les jeunes présentent une déficience intellectuelle, souvent assortie de troubles de l'apprentissage

La situation des 30 jeunes au 31/12/23 :

5 jeunes ont passé le diplôme du CAP et ont été reçus.

Sur ces 5 jeunes :

- 2 sont en emploi
- 1 s'est inscrit à une nouvelle formation
- 1 a été embauché en CDI sur son lieu d'apprentissage
- 1 a obtenu un CDD

Situation des 45 personnes accompagnées :

CDI	6
CDD	1
Intérim	2
Chantier d'insertion	1
Recherche d'emploi	7
BAC Lycée professionnel ULIS Pro	1
BAC Pro Lycée professionnel	2
CAP Lycée professionnel ULIS	7
CAP Lycée professionnel	3
CAP MFR	2
CAP CFAS	3
CAP EREA	2
Prépa-apprentissage	1
3ème prépa-métiers	2
Déscolarisé	3
Réorientation IME	1
Admission ESAT	1

Afin de proposer un accompagnement global et de qualité, les professionnels développent le travail en pluridisciplinarité. Le service, pour élargir les domaines de prises en charge, fait donc aussi appel à des professionnels de santé (médecin, pédiatre, neurologue...) et paramédicaux (neuropsychologue, ergothérapeute) libéraux.

En 2023, le service a financé des prestations libérales individuelles :

- 6 conventionnements avec un enseignant pour 3 jeunes
- 2 conventionnements avec un ergothérapeute, pour deux jeunes

Par ailleurs, pour l'accompagnement par des enseignements spécialisés, deux enseignants interviennent pour 6 jeunes soit 6,25 heures par semaine en complément des conventionnements.

Gestion des admissions et liste d'attente

Les nouvelles notifications en 2023 (hors renouvellement) sont au nombre de 28.

Sur ces 28 notifications:

- 15 jeunes ont été admis
- 9 jeunes ont été rencontrés et n'ont pas donné suite

De plus, le service a eu régulièrement des échanges avec des familles ou des partenaires pour donner des conseils ou des pistes d'orientation, sans que cela ne se traduise par une rencontre physique.

Les professionnels ont également répondu aux sollicitations de partenaires pour rencontrer les familles (CMPP) ou encore pour échanger sur une situation et/ou participer aux équipes de suivis de scolarisation (Enseignants Référents).

La liste d'attente au 31/12/2023 est de 9 usagers, leurs notifications sont toutes de 2023.

L'accompagnement des jeunes

- Des regroupements de jeunes ont été organisés tout au long de l'année dans le cadre de groupes éducatifs, de sorties ou d'activités sportives ou ludiques.
- En juillet, un séjour de deux jours à la Rochelle a permis aux nouveaux jeunes du SESSAD Pro de s'intégrer au groupe de jeunes existants. Ce séjour est venu clôturer l'année scolaire et a permis un espace de plaisir et détente après la période scolaire (stage, examens, scolarité...). Pour certains d'entre eux, il s'agissait de leurs seules vacances estivales et de leur première expérience de séjour en bord de mer.
- En octobre, un court séjour dans le Perche pour un groupe de 13 jeunes a été réalisé. Ce séjour très attendu par les jeunes du service, est un moment pour favoriser la participation, la découverte culturelle, sportive, l'autonomie dans la vie quotidienne (budget, courses, préparation du repas, se repérer, vie en groupe...). Ce séjour est un outil éducatif pour accompagner les jeunes vers l'autonomie, la confiance en soi et travailler le savoir être.
- Le groupe « vie sociale » s'est réuni une fois par mois pour chacun des deux groupes de janvier à décembre (groupe d'une dizaine de jeunes par séance).
- Le groupe sport adapté à raison d'une fois par mois : découverte de divers sports boxe, canoë, basket, tennis de table.
- Un groupe adressé aux jeunes femmes est proposé afin de mieux appréhender les questions liées à la sexualité, l'affirmation de soi, les relations aux autres...les séances animées par la psychologue clinicienne et une éducatrice spécialisée ont permis à des jeunes femmes d'avoir un espace de parole et travailler le lien à l'autre. Les échanges s'orientent vers un espace d'information et d'analyse de la condition féminine au niveau sociétal.

- Un groupe adressé pour les jeunes hommes est proposé depuis décembre 2021, des rencontres riches en échanges ont permis aux jeunes de co-définir avec les professionnels les sujets qu'ils souhaitent aborder. Le groupe se dirige vers les questions relationnelles et des représentations.
- Le groupe cuisine, 1 séance par mois ont pu être proposées, à chaque fois pour 3 à 5 jeunes, afin de travailler sur l'hygiène alimentaire, les achats et la préparation de repas. Au-delà de ces aspects éducatifs, cet atelier permet de repérer les difficultés de dextérité des personnes dyspraxiques et de les rechercher des moyens de compensation. Depuis septembre, pour répondre à des besoins spécifiques de certains jeunes, 2 ateliers cuisine sont proposés chaque mois.

- En février, un atelier théâtre de 4 jours a été proposé à une douzaine de jeunes du SESSAD Pro. Par le biais d'exercices et de petits jeux, cet atelier a permis de travailler la communication, l'expression orale et corporelle...

Difficultés rencontrées

L'absence de plusieurs professionnels

La conseillère en économie sociale et familiale a été absente plus de la moitié de l'année et le service n'a pu pourvoir à son remplacement par absence de candidature répondant au profil du poste et en raison de la succession d'arrêt d'un ou deux mois. Les missions de la CESF sont plus centrées sur la fin de parcours au SESSAD Pro et la préparation de l'entrée dans l'emploi. Les professionnels du SESSAD Pro soucieux d'assurer la continuité de l'accompagnement et d'éviter des ruptures de parcours des jeunes se sont répartis les accompagnements et ont travaillé avec le DIDE pour éviter les ruptures de parcours. La CESF a désormais réintégré l'équipe en mi-temps thérapeutique et devait reprendre à temps complet dans le courant de l'année 2024.

La chef de service a quitté l'association en mars et n'a pu être remplacée qu'en septembre. La directrice de pôle s'est rendue disponible pour assurer un intérim sur tous les moments essentiels de la vie du service (réunion hebdomadaires et présences régulières) et de l'accompagnement des usagers (présentations de service, admissions, PPA...).

Manque de places spécifiques pour la scolarité et les formations

Les besoins et demandes en classes ULIS Pro et d'accompagnement avec une AESH sont importantes dans le Loiret, l'augmentation du nombre de place en ULIS Pro ces dernières années ne couvre pas les demandes. A l'issue de la 3^{ème} les jeunes peuvent ne pas avoir de projet professionnel construit, ne pas avoir de place dans un établissement, être en rupture de parcours, avoir donc une orientation par défaut, et un manque de soutien spécialisé dans la scolarité. Les jeunes se retrouvent alors isolés, perdent confiance en eux/par manque de stimulation perdent en compétences en savoir être et faire. Le service rencontre régulièrement les collègues afin de proposer son soutien sur cette année charnière de 3^{ème} dans la définition du projet professionnel.

Plusieurs secteurs ne sont plus accessibles via des CAP mais seulement par des Bac Pro, ce qui réduit les possibilités d'orientation de certains jeunes vers les métiers souhaités.

Evolution des publics

Comme dans de nombreux secteurs, les professionnels du SESSAD Pro constatent une évolution du public accueilli depuis plusieurs années, avec certaines tendances qui se renforcent particulièrement. Ainsi, en 2023, plusieurs jeunes avec des troubles du spectre autistique ont été admis dans le service. L'accompagnement de ce type de public peut différer des accompagnements habituels et nécessitent une adaptation des professionnels, mais également de nouvelles connaissances. Dans ce sens, une formation sur l'autisme a pu être proposée à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire en fin d'année 2023.

Formation du personnel

Formations financées par l'OPCO :

- "L'insertion sociale et l'accompagnement au travail de l'adulte autiste" en novembre 2023
- "FALC : facile à lire et à comprendre" en janvier et mars 2023
- "OGiRYS : Accompagnement de l'utilisateur" en mars et avril 2023

Analyse des pratiques

Les séances d'analyse de pratique se sont poursuivies sur l'approche systémique de situations complexes avec un rythme de toutes les 6 semaines jusqu'à l'été 2023. L'équipe a souhaité faire évoluer le contenu des séances et une réflexion a débuté sur les besoins des professionnels. Un nouvel intervenant sera sollicité courant 2024 sitôt les nouveaux objectifs de travail définis.

Amélioration continue de la qualité de service

OGiRYS est un outil permettant l'informatisation du dossier unique de l'utilisateur accompagné. Les salariés de l'ADPEP45 ont commencé à être formés à partir du mois de mars 2023 à l'utilisation de l'outil. Depuis le début de l'été, les professionnels du SESSAD Pro ont peu à peu intégré toutes les fonctionnalités d'OGiRYS afin de remplacer le traditionnel "papier". Désormais, tout acte effectué dans un accompagnement est consigné sur OGiRYS et facilement consultable par les personnes concernées. De même, tous les documents importants en lien avec les accompagnements sont désormais intégrés au dossier dématérialisé.

Le SESSAD Pro est reconnu par les partenaires comme service ressource dans l'accompagnement des projets professionnels des jeunes en situation de handicap. Ainsi l'équipe a été sollicitée à plusieurs reprises pour échanger sur la situation de jeunes en formation et/ou accompagnés par d'autres services ou établissements médico-sociaux (SESSAD, CMPP, IME/SIPFP, PCPE, etc.) nécessitant un regard extérieur quant aux réponses à apporter aux attentes et besoins des jeunes.

Des pistes d'amélioration à explorer :

- Renforcer le développement du partenariat auprès des entreprises, des structures de droit commun et du tissu associatif travaillant conjointement sur les questions de l'insertion en milieu ordinaire de personnes en situation de handicap.
- Développer le soutien et la formation des professionnels afin de maintenir la qualité de l'accompagnement
- Introduire le FALC dans les pratiques professionnelles et les documents à destination des jeunes quand cela est nécessaire
- Mettre en place une procédure pour la file active
- Accentuer le travail d'accompagnement sur l'auto-détermination
- Mise en place d'un Comité de pilotage "Qualité" dans une démarche d'amélioration continue du service
- Travailler sur l'évolution des outils (livret d'accueil, plaquette présentation...)

- Réfléchir à de nouvelles formes de participation des usagers

Conclusion

Le service est amené à penser, organiser, structurer ses modalités d'accompagnement afin de les inscrire dans une logique de parcours, adapté aux besoins spécifiques, complexes et variés du public. Le défi permanent, pour tout service ou établissement, est de savoir continuer à évoluer en permanence, en progressant dans les pratiques, les approches, se former toujours plus. Pour les années à venir, le service va poursuivre ses réflexions sur tout ce que peut constituer un accompagnement et travailler tous ensemble sur les axes d'amélioration. De nouveaux ateliers vont voir le jour en 2024 (atelier socio-esthétique, "prép'emploi"...), les professionnels vont participer à de nouvelles formations (conflits de loyauté, autodétermination...) et certains outils (plaquette de présentation de service, livret d'accueil...) seront retravaillés pour être le plus efficient possible.

Le rattachement au pôle "accompagnement social et professionnel, survenu en 2022, répond à la nécessaire projection des jeunes vers le monde du travail et de la vie d'adulte. Ainsi, le partenariat avec certains services du pôle, notamment le DIDE (Dispositif d'Insertion Dans l'Emploi) est grandement facilité dans l'intérêt des usagers. Des réunions thématiques « insertion » sont organisées au sein de ce pôle permettant d'échanger sur les pratiques professionnelles, de partager une veille informationnelle et des outils d'accompagnement. Celle-ci s'inscrit dans une dynamique de cohésion des différentes équipes.

Rapport rédigé par le chef de service Olivier BARTHELEMY